

ASBL Fondation JEAN BOETS

PANEL DE MIDI
du 20 Mars 1992

Thème :

LA FORMATION PAR ALTERNANCE

n° 3

Un appel de la FONDATION Jean BOETS

Campagne de promotion de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Par sa grande qualification professionnelle et par sa remarquable productivité, la main d'œuvre belge constitue une richesse inégalable, qu'il importe de sauvegarder.

Or, il faut bien l'admettre, la désaffection des jeunes vis-à-vis de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ne cesse de s'amplifier, surtout au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel, où elle touche surtout le SECTEUR INDUSTRIEL.

Ainsi donc, au moment de nous engager dans le grand marché européen, nous risquons de connaître, à plus ou moins court terme, une pénurie grave d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs hautement qualifiés.

Devant ce constat inquiétant, des responsables et des diplômés des instituts provinciaux d'enseignement de la Province de LIEGE, ont créé une association sans but lucratif dénommée FONDATION Jean BOETS, afin de rendre un hommage mérité à un grand Directeur général de l'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL qui, dix années après sa retraite, continue, jour après jour, à défendre un enseignement qu'il a toujours servi avec autorité et compétence. Cette association a lancé immédiatement une CAMPAGNE de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Parmi les activités en cours, elle organise des PANELS de MIDI, qui sont autant de petits forums où des responsables politiques, des décideurs socio-économiques, des enseignants, des parents, des jeunes discutent, trois ou quatre fois l'an, des problèmes que pose la mise sur pied d'un ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de valeur, sans cesse actualisé.

La FONDATION Jean BOETS est heureuse de vous adresser le document élaboré à l'occasion du 3^e PANEL de MIDI qui s'est déroulé le 20 mars écoulé; elle vous en souhaite bonne réception.

Elle a besoin de vos avis, de vos conseils, de vos suggestions.

*Ecrivez à la FONDATION Jean BOETS
Rue du Commerce, 14
4100 SERAING
Téléphone : 041/37.94.96
Compte 068-2126322-12*

Merci d'avance et bien à vous !

A.S.B.L. FONDATION Jean BOETS

**III^e PANEL de MIDI
20 mars 1992**

Thème : LA FORMATION PAR ALTERNANCE



COMPTE RENDU

M. Henri GILISSEN, Directeur de Fabrimétal Liège-Luxembourg, préside le Panel.

M. GILISSEN ouvre la séance. La Fondation Jean Boets pose de bonnes questions, mais il n'y a pas de solutions toutes faites quant à la désaffection des jeunes pour l'enseignement technique.

L'alternance peut être un élément de solution. Encore faut-il déterminer :

- quels sont ses points positifs,
- quelles sont ses embûches,
- quelles sont ses limites,

et essayer de trouver de nouvelles pistes.

On doit répondre à un triple problème :

- pourquoi cette désaffection des jeunes pour l'enseignement technique ?
- pourquoi ce fossé entre les connaissances acquises au sein de l'école et les exigences de l'entreprise ?
- comment parrainer un certain nombre d'activités susceptibles de développer l'économie de la région ?

En conclusion : l'économique et le social s'interpénètrent. Grâce aux activités économiques, le travailleur doit pouvoir satisfaire ses besoins les plus légitimes.

M. J. BOETS, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Président général de l'A.S.B.L. APRES.

M. BOETS remercie chacun pour sa participation au PANEL.

Il rappelle les objectifs de la fondation qui porte son nom, en insistant sur les problèmes que M. GILISSEN a soulevés : la désaffection des jeunes pour l'enseignement technique et l'inadéquation entre la formation scolaire et l'attente des entreprises.

Il excuse l'absence du Député permanent André KRUPA, retenu par d'autres occupations.
Il salue les représentants des Classes Moyennes et du Forem.
Il commente la farde de presse comprenant les comptes rendus des Panels précédents, notamment.

Comme à chaque panel, Jean BOETS présente quelques «anciens» diplômés de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, ayant connu une réussite professionnelle et sociale remarquable :

BANKIEL Paul
A3 Tournage, promotion 1960
B1 Mécanique, promotion 1965
Administrateur délégué de la S.A. EMUREF

HORION Cyrille
A3, promotion 1947
B1, promotion 1950
Directeur général des Etablissements HORION et fils, de HERSTAL

MEHAIGNOUL Robert
Humanités techniques, promotion 1953
Ingénieur industriel, promotion 1956
Professeur à l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de SERAING (IN.P.R.E.S.)

MOBERS Jean
Humanités techniques, promotion 1961
Licencié en sciences mathématiques ULg, promotion 1966
Directeur de l'Ecole polytechnique de VERVIERS (Province de LIEGE)

PERIN François
Humanités techniques, promotion 1959
Chef de service Centre des Awirs

ROSEMBOOM André
Humanités techniques, promotion 1957
Administrateur délégué de la S.A. METAUX EMBOUTIS de HERSTAL

M. Georges CAMPIOLI, Directeur du C.F.P.M.

M. CAMPIOLI lance le débat en émettant quelques réflexions sur l'alternance.

L'alternance est un bel emballage. C'est un procédé pédagogique polyvalent et universel, c'est-à-dire, qui existe depuis toujours. Il est appliqué dans de nombreux pays qui forment leurs techniciens par cette seule filière.

C'est un programme de formations qui se succèdent à l'école et en entreprise : l'école transmet le savoir, l'entreprise met en action les connaissances acquises.

Pour qu'il y ait une véritable alternance, il faut exclure :

- les stages de courtes durées,
- les stages qui n'ont rien à voir avec la formation en cours,
- la simple observation des activités en entreprise,
- la simple juxtaposition des étapes de la formation.

L'alternance à la Belge, c'est la solution pour les jeunes :

- qui veulent compléter leur formation parce qu'ils n'ont pas de travail (l'apprentissage industriel),
- qui rejettent l'école et qui voient là un pis-aller pour satisfaire à l'obligation scolaire.

L'U.W.E. demande à ses membres de participer activement à la formation en alternance.

Que l'alternance ait son utilité ne fait aucun doute : comment, en effet, peut-on exercer convenablement et dans un laps de temps très court, un métier, si on ne l'a jamais pratiqué au cours de ses études ?

Mais, dans son stade actuel, l'alternance n'est qu'une étiquette; on l'utilise n'importe comment; les programmes de formation ne sont pas bien déterminés quant au rôle de l'école et à celui de l'entreprise.

De plus, est-on bien sûr que ce soit la panacée : peut-on utiliser ce système pour tous les types de formations ?

M. Ivan FAGNANT, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège.

M. FAGNANT présente les différents CEFA dont il a la responsabilité en précisant que, depuis plusieurs années, la Province de Liège se préoccupe de la formation en alternance.

Dans ce domaine, on peut même dire qu'elle est une promotrice : de nombreux C.A.I. ⁽¹⁾ ont été conclus par les centres provinciaux (2 types de contrat actuellement en cours : ceux pour les jeunes qui ont terminé l'ensei-

⁽¹⁾ Contrat d'Apprentissage Industriel

gnement secondaire et qui veulent se perfectionner ou se spécialiser; ceux pour les jeunes n'étant plus soumis à l'obligation scolaire, et qui n'ont aucune qualification).

Contrats conclus avec :

- les câbleries d'Eupen,
- le secteur textile (après la fermeture de l'ITEX à Verviers),
- le secteur des fabrications métalliques (en collaboration avec Fabrimétal),
- le secteur de l'Alimentation.

Il faut distinguer l'alternance organisée en Belgique de celle pratiquée en Allemagne, régulièrement présentée comme modèle.

Peut-on comparer des choses incomparables ? En Allemagne, la demande des entreprises est importante. Elles n'hésitent pas à investir financièrement dans les BERUFSSCHULE ⁽¹⁾. Mais, quand on analyse les contenus des formations, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un perfectionnement ou d'un complément, destiné au personnel déjà en place.

M. Roland BAMPES, Directeur de l'Ecole polytechnique de Seraing.

La formation en alternance, en collaboration avec plusieurs entreprises de la région, fonctionne dans son établissement depuis plusieurs années.

Les résultats enregistrés sont très positifs.

Cependant, ce type de formation a des limites car on comprend très bien qu'il est parfois difficile, pour une entreprise, de prendre en charge la formation d'un jeune, dans la mesure où elle est soumise à des critères précis de production.

Les entreprises ont-elles la volonté d'investir financièrement dans l'alternance ?

Quel volume de jeunes sont-ils capables de prendre en charge ?

Il faut remarquer que dans le cadre des C.A.I., le taux d'échec est important, ce qui semblerait démontrer que l'alternance n'est pas une panacée.

M. Jean MOBERS, Directeur de l'Ecole polytechnique de Verviers, diplômé des Humanités techniques.

La finalité des écoles et des entreprises est différente.

Le rôle de l'école est de donner une formation complète, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne doit pas être à l'écoute des employeurs.

⁽¹⁾ Ecoles Professionnelles à temps partiels

L'alternance n'est pas la solution idéale si l'on envisage la formation initiale d'un individu. Or, plus cette formation première est performante, plus l'adaptation à différents types de fonctions sera aisée.

Certaines formations autrefois données par le plein exercice n'existent plus. Alors, l'apprentissage industriel est la seule solution possible (ex. dans les secteurs textiles et de la fonderie).

Dans ces cas précis, les entreprises sont fortement demanderesse.

L'idéal serait, pour l'alternance :

- de lier la scolarité obligatoire à un contrat d'apprentissage industriel dans les secteurs où les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre de faible degré de technicité,
- de proposer un C.A.I., dans les domaines de haute technicité, aux jeunes qui auraient déjà un bagage scolaire suffisant.

Pour ces deniers, on pourrait envisager d'organiser moins de cours généraux afin d'avoir une spécialisation plus immédiate.

M. André ROSEMBOOM, Administrateur des Métaux Emboutis S.A.

diplômé des Humanités Techniques.

Il a vécu dans son entreprise une expérience de C.A.I.

Aspect négatif :

la matière première n'était pas du niveau de celle que l'on attendait (formation de haute technicité ouilleur)

Aspect positif :

- la disponibilité des enseignants, n'hésitant pas à participer à des réunions d'évaluation qui se déroulaient en soirée,
- le nombre important d'entreprises qui ont investi dans cette formation.

Mme Annick MARCHESINI, Conseiller pédagogique aux Classes Moyennes.

Chronologiquement, les premières formations en apprentissage ont été données par les Classes Moyennes. La notion d'alternance est venue beaucoup plus tard.

Des préjugés existent dans les écoles et les entreprises, chacun ignorant ce qui se passe chez l'autre.

Tandis que dans le cadre de l'apprentissage des Classes Moyennes, le patron-formateur est en même temps le chef d'entreprise, ce qui implique beaucoup plus de souplesse dans la formation car il est obligé de se mettre régulièrement au courant de toutes les nouveautés technologiques afférents à son métier. Les enseignants, eux, ont trop tendance à rester figés dans leur savoir.

M. Marc VAN BAKEL, responsable de l'apprentissage industriel chez Fabrimétal.

L'alternance doit correspondre à un besoin des entreprises, qu'il soit réel ou suscité.

On constate que, régulièrement, celles-ci ont besoin de personnel qualifié qu'elles ne trouvent pas sur le marché du travail.

Par manque de moyens matériel ou financier ou parce qu'elles n'ont pas à leur disposition du personnel disposé à suivre un nouvel apprentissage, elles ne peuvent assurer elles-mêmes une formation.

L'intervenant émet quelques commentaires :

- l'entreprise n'a pas à suppléer l'école dans le cadre de l'obligation scolaire.
- il ne faut pas confondre *qualification*, ce que recherchent essentiellement les entreprises, et *insertion* professionnelle.
- les qualifications demandées par les employeurs sont souvent de niveaux différents.

Actuellement, Fabrimétal patronne 96 apprentis industriels pour la partie francophone du pays et 267 pour la partie néerlandophone. Néanmoins, il faut nuancer ces deux chiffres dans la mesure où chacun correspond à 2 % du personnel employé dans chacune des régions, ce qui amène une presque égalité.

Mais, les néerlandophones effectuent essentiellement de l'insertion professionnelle tandis que les francophones privilégient la qualification.

En conclusion, la demande, par les entreprises, de personnel qualifié est importante. Malheureusement, elles ne trouvent pas facilement sur le marché du travail des jeunes susceptibles de satisfaire à leurs besoins.

M. Jacques MALPAS, Rédacteur en chef d'Antenne Soir.

Les entreprises sont de très gros consommateurs d'élèves.

C'est pourquoi il est indispensable d'améliorer la communication entre les milieux scolaires et les sociétés industrielles. Le problème est de savoir comment.

La demande en formation de haute technicité est importante. Les écoles n'ont pas beaucoup de candidats à proposer aux entreprises. De tels degrés de spécialisation coûtent cher à l'enseignement. Mais il faut absolument les maintenir. C'est là problème politique.

M. Ivan FAGNANT

Certains métiers ont été décriés. Du coup, personne n'en veut, alors qu'il y a un besoin réel.

Il faudrait instaurer une meilleure adéquation entre l'offre scolaire et la demande des entreprises.

Ces dernières ont des besoins. L'école est prête à y répondre.

Mais il faut avouer qu'elle manque de candidats susceptibles de satisfaire aux exigences des employeurs. La difficulté première de l'enseignement technique à vocation industrielle est un problème de recrutement. Il y a actuellement dans le grand public un syndrome de la blouse blanche.

Au cours de ces dernières années, le secteur industriel des écoles à vocation technique a perdu 40% de ses effectifs. Même au niveau de l'enseignement supérieur, comme par exemple, le graduat en mécanique, on «flirte» avec les normes de maintien.

M. Henri GILLISSEN

Les entreprises doivent se poser un certain nombre de questions dont une primordiale : pourquoi, pour un certain nombre de métiers, ne sont-elles plus séduisantes ?

Actuellement, le principe industriel est de penser ici et de produire ailleurs, dans le tiers monde par exemple, ce qui implique un plus grand besoin de main d'œuvre à la conception (les «employés») qu'à la production (les «ouvriers»).

Ce n'est pas une solution à long terme; ce qu'il faut, c'est ramener la production chez nous.

En ce sens, il y a un véritable problème de communication entre la société qui nous observe, l'école et l'entreprise.

M. André ROSEMBOOM

Les jeunes, actuellement doivent pratiquement choisir au sortir de l'école primaire le métier qu'ils exerceront plus tard. Ce qui implique, pour ce niveau d'enseignement, un rôle essentiel d'information quant aux structures de l'enseignement secondaire avec les débouchés possibles et les perspectives d'emploi.

Pourquoi ne pas «oser» dire à un jeune : «Tu n'es pas capable d'être tourneur, donc je te conseille d'entreprendre des études d'avocat, d'architecte, de médecin...»

M. Guy MARTIN, Directeur général adjoint de l'Enseignement de la Province de Liège, diplômé des Humanités techniques.

Les écoles à vocation industrielle dont la Province a la charge s'appellent, depuis peu, *Ecole polytechnique*.

Ce dernier concept intègre les notions *d'action* et de *pensée*.

Dans notre société, l'ordre social est établi en fonction du revenu et du titre de chacun. Cependant, au sein du public, les valeurs établies sont telles qu'une formation théorique est plus estimée qu'une formation pratique.

L'alternance, c'est *intégrer* l'action à l'école et l'action en entreprise. Cependant, la manière d'évaluer de chacune d'elle est différente : pour la première, une erreur commise est signe de progrès; pour l'autre elle peut devenir une catastrophe sur le plan économique.

L'idéal serait une interaction constante, permanente et efficace entre les établissements scolaires et les employeurs potentiels.

M. H. GILLISSEN

L'alternance n'est pas une voie royale : il faut en être conscient. Les incondtionnels de ce système de formation sont de doux rêveurs.

Mme MARCHESINI

Dans notre société, *l'appellation* d'un métier a une énorme importance. Ainsi, si l'on propose aux jeunes une formation de dépanneur, on trouvera peu de candidats. Mais si cette même formation porte un nom ronflant, les demandes seront fort importantes.

**M. Francis PERIN, Chef de Service à la Centrale des Awirs,
diplômé des Humanités techniques.**

Ce dont les entreprises ont le plus besoin, ce sont des gens qui ont une certaine polyvalence et qui sont capables de se remettre en question, de s'adapter à de nouvelles fonctions et de continuer à apprendre.

M. Philibert CAYET, Président de la Fondation Jean BOETS

Le nombre de chômeurs est important; la plupart d'entre eux n'ont pas dépassé le stade de l'école primaire. L'enseignement, actuellement, n'est donc plus adapté à l'attente des jeunes.

M. Maurice DANGOXHE, Directeur honoraire de l'I.S.I.L.

L'enseignement a besoin de moyens financiers importants. Mais le nombre pléthorique d'établissements scolaires qui se concurrencent et de formations en parallèle amènent à gaspiller beaucoup d'argent.

De plus, il y a un manque flagrant de communication entre le monde éducatif et les industries.

Il faut se réjouir d'un échange de vues comme celui d'aujourd'hui en espérant qu'on aboutisse à des solutions concrètes. C'est pourquoi il faut limiter nos objectifs afin d'avoir la possibilité de les atteindre.

M. I. FAGNANT

L'enseignement supérieur technique et agricole va voir sa durée allongée, passant de 2 à 3 ans. Cela implique que les stages seront plus longs. Il faudra s'efforcer de leur donner un maximum d'efficacité.

La participation des entreprises est indispensable pour rentabiliser cette année supplémentaire.

Les formations supérieures organisées par la Province de Liège sont compétitives par rapport à celles offer-

tes par les Institutions Universitaires. On peut citer comme exemple le niveau atteint par les diplômés des sections mécanique et informatique industrielle.

M. Paul SIMAR, Conseiller Technique du Forem

M. SIMAR parle de l'expérience vécue par ses services.

La formation continuée du travailleur ainsi que l'amélioration de sa qualification peuvent être considérées comme de l'alternance.

Les formations données par le Forem sont de 2 types :

- celles qui se font en fonction des demandes des milieux économiques.
- celles destinées aux jeunes peu scolarisés. Dans ce cas, la difficulté est de trouver des postes de stages qui soient valorisants.

Pour qu'une formation en alternance soit efficace, il faut qu'il y ait :

- de la part des entreprises, une réelle volonté d'aboutir : chacun doit se sentir concerné, que ce soit le formateur lui-même jusqu'au personnel de direction.
- une variété dans les activités d'apprentissage,
- de véritables équipes pluri-disciplinaires dans les centres de formation,
- dans ces centres, un assouplissement de l'organisation horaire,
- un bon fonctionnement des interfaces ⁽¹⁾,
- une évaluation régulière,
- un cadre clair et précis sur les plans administratif et financier.

En conclusion, le Forem est ouvert au partenariat avec les entreprises et les établissements scolaires.

M. Edouard DAVID, Directeur de l'INPRES

Dans son établissement, il y a une réelle collaboration avec les employeurs potentiels. Elles fournissent le cahier des charges, allant même parfois jusqu'à investir en matériel qu'elles mettent à la disposition des étudiants.

La fonction de l'école est de donner aux jeunes une base solide.

Pour le diplômé qui sort d'un graduat, un problème se pose quant à sa position sociale : à quel niveau hiérarchique peut-il se situer au sein d'une entreprise ?

⁽¹⁾ Document reprenant, avec précision, les contenus des diverses phases de la formation.

M. H. GILISSEN

Fabrimétal n'instruit pas le procès de l'école. Au contraire, il est à côté de celle-ci.

Chacune des parties doit être consciente des contraintes de l'une et de l'autre, afin de surmonter les difficultés qui se dressent dans la formation des jeunes.

Les entreprises ont commis des erreurs : en période de basse conjoncture, on a pré-pensionné à outrance. Et lorsque la situation économique s'est améliorée, elles se sont trouvées en face d'un grave problème : le manque de main d'œuvre qualifiée.

L'école n'a pas les moyens de former rapidement des jeunes immédiatement opérationnels sur des postes de travail bien précis.

Chacun a des morceaux d'atout dans sa manche.

Il faut jouer cartes sur table et trouver ensemble, établissements scolaires et entreprises, les cartes qui manquent. Pour cela, l'argent est indispensable et les écoles n'en ont pas.

Les employeurs, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient pas l'habitude d'en dépenser pour la formation des jeunes car ils trouvaient dans les écoles la main d'œuvre qui leur était nécessaire.

Il faut œuvrer ensemble afin de surmonter le syndrome du col blanc.

M. G. CAMPIOLI

Les intérêts des écoles et des entreprises sont étroitement liés.

L'apprentissage industriel n'est pas la panacée.

Il ne donnera pas automatiquement au monde économique la main d'œuvre dont celui-ci a besoin.

Pour être efficace, il doit s'adresser à des jeunes qui ont déjà une formation solide et qui désirent s'insérer dans la vie professionnelle.

L'école doit :

- encourager la formation continuée des enseignants, en collaboration avec Technifutur par exemple;
- accepter que l'entreprise intervienne dans la rédaction du contenu des programmes de formation;
- sanctionner ces formations en alternance, par exemple, par l'octroi d'un diplôme.

L'entreprise doit avoir la volonté de participer à l'alternance, ce qui implique qu'elle doit offrir des postes d'apprentissage adéquats et posséder des formateurs qualifiés.

Il y a un important travail de collaboration à fournir; il faut monter, ensemble, une logique de l'alternance, déterminer les droits et les devoirs de chacun, prévoir les coûts de fonctionnement (qui seront plus élevés que dans une formation purement scolaire), et évaluer ensemble, objectivement, les résultats obtenus.

Une alternance mal pensée nuit à l'école.

M. I. FAGNANT

M. FAGNANT n'a pas le pouvoir de répondre aux problèmes soulevés par l'intervenant précédent.

La structure actuelle de l'enseignement secondaire comporte six années d'études. On envisage d'ouvrir des septièmes années dès septembre 19934. Ces septièmes années existent cependant dans l'enseignement professionnel, mais ce sont essentiellement des formations de type C qui préparent les jeunes à l'enseignement supérieur, en approfondissant leurs connaissances générales. En fonction des demandes émanant des entreprises, on pourra envisager d'ouvrir des septièmes années professionnelles spécialisées.

La formation continuée des enseignants est indispensable.

Si on nous le permet, et en fonction de ce qu'on nous proposera, nous enverrons nos enseignants à Technifutur. Mais pour ce faire, il faut que la société civile nous donne des moyens financiers accrus.

Mme Yvette GERDAY, Directrice de l'IPEPS Seraing

Un récent décret permet à la promotion sociale de certifier les connaissances acquises par les étudiants.

M. Guy MARTIN

La société civile devrait donner un statut aux professeurs qui se sont recyclés et on suivi une formation continuée.

EN GUISE DE CONCLUSION : DES THEMES A APPROFONDIR

- Un des axes essentiels de la campagne de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE développée par la FONDATION Jean BOETS vise à favoriser l'indispensable COMPLEMENTARITE des divers FORMATEURS. Il importe d'adopter les meilleures procédures qui permettent d'éviter les doubles emplois. Une récente étude publiée par la Direction Générale de l'Organisation des Etudes et des Bâtiments scolaires (avril 1992) énonce dix conditions pour réussir.

1. Conditions générales d'application du système

- L'enseignement en alternance doit se construire au départ de formules existantes,
- Les parcours de formation déterminés à partir du projet de qualification seront suffisamment souples de manière à tenir compte de la diversité des élèves,
- Les rythmes d'alternance seront définis de façon à assurer une exploitation optimale, au retour à l'école, du vécu en entreprise,
- Il importe de ne pas perdre de vue que la formation dispensée doit conduire, par d'autres moyens, aux mêmes certificats (certificat de qualification, C.E.S.S....etc),
- Il importe également de dispenser la formation dans la perspective d'une éducation permanente,
- La mise en application du système implique
 - d'adapter les programmes (unités capitalisables)
 - de former les enseignants à la pédagogie de l'alternance
 - de former des tuteurs
 - de prévoir une concertation préalable école-entreprise d'accueil.

2. Capacité d'accueil des entreprises

- Les entreprises doivent disposer
 - de postes de travail suffisamment nombreux, correspondant aux qualifications envisagées,
 - d'un personnel (travailleurs ou agents de maîtrise) capable de communiquer ses connaissances.

3. Définition du rôle de l'école et de celui de l'entreprise

- La réussite de la formation en alternance dépend essentiellement du travail en commun des enseignants et des tuteurs chargés d'encadrer le jeune en entreprise.

4. Intégration de l'alternance dans le structure scolaire

- Il s'agit de reconnaître l'apprentissage industriel comme une filière de formation à part entière,
- Cette formule pédagogique est fondée sur le contrat de travail.

5. Incidence de l'alternance sur la formation initiale

- L'alternance enrichit l'enseignement par le renforcement et l'actualisation des savoirs et des savoir-faire et l'utilisation de matériaux ainsi que d'équipements nouveaux ou simplement différents.

6. Coordination entre la formation dispensée à l'école et celle reçue en entreprise

7. Etablissement d'un référentiel par le professeur en collaboration avec le tuteur

8. Suivi des élèves au cours de la formation professionnelle en entreprise

9. Evaluation formative et continue

10. Statut du jeune

3ÈME PANEL DE MIDI DU 20 MARS 1992 — LISTE DES PARTICIPANTS

Groupe 1. Mandataires politiques et représentants des mondes industriels et syndicaux.

CAMPIOLI Georges	Directeur du C.F.P.M. avenue Rogier, 32/001 4000 LIEGE 1
CONTENT Marc	Responsable de formation C.M.I. avenue Greiner, 1 4100 SERAING
DAWANS	Chef de fabrication Fonderie Formétal Parc industriel des Hauts-Sarts 1ère avenue - 4040 HERSTAL
FROIDBISE Robert	Coordonnateur FOREM Rue de Wallonie, 21 4460 GRACE-HOLLOGNE
GILISSEN Henri	Directeur de Fabrimétal Liège-Luxembourg boulevard Emile de Laveleye, 191 4020 LIEGE 2
KRUPA André représenté par Mme Pagnoul	Député permanent rue du Noyer, 1 4120 NEUPRE
MARCHESINI Annick	Conseiller pédagogique Classes Moyennes rue Louis Libert, 69 4920 AYWAILLE
MICHEELS	F.N.N.H. voie de Liège, 33 4040 HERSTAL

PLUMIER Daniel	Chef de département Systèmes et Normes C.M.I. SA avenue Greiner, 1 4100 SERAING
SIMAR Paul	Conseiller technique FOREM boulevard de l'Empereur, 3 1020 BRUXELLES
VAN BAKKEL Marc	rue Landuyd, 59 1440 BRAINE LE CHATEAU

Groupe 2. Diplômés d'Humanités techniques, occupant une situation professionnelle enviable.

BANKIEL Paul	Administrateur délégué EMUREF SA rue les Oies, 7 4052 BEAUFAYS
HORION Cyrille	Directeur général Ets Horion et Fils rue Haute Marexhe, 53-55 4040 HERSTAL
MEHAIGNOUL Robert	Professeur rue des Bruyères, 1 4052 BEAUFAYS
MOBERS Jean	Directeur Ecole Polytechnique Verviers rue aux Laines, 69 4800 VERVIERS
PERIN Francis	Chef de service Centrale des Awirs quai du Halage, 47 4400 FLEMALLE
ROSEMBOOM André	Administrateur délégué Métaux Emboutis SA rue Haute Marexhe, 176 4040 HERSTAL

Groupe 3. Enseignants.

BAMPS Roland	Directeur de l'Ecole polytechnique de rue Colard Trouillet, 48 4100 SERAING	Seraing
DAVID Edouard	Directeur de l'INPRES rue du Commerce, 14 4100 SERAING	
FAGNANT Ivan	Directeur général de l'E.P.L. rue du Commerce, 14 4100 SERAING	
GERDAY Yvette	Directrice I.P.E.P.S. Seraing rue Colard Trouillet, 48 4100 SERAING	
LEIDINGER Willy	Directeur général adjoint de l'E.P.L. rue du Commerce, 14 4100 SERAING	
MARTIN Guy	Directeur général adjoint de l'E.P.L. rue du Commerce, 14 4100 SERAING	

Groupe 4. Fondation Jean BOETS.

BOETS Jean	Directeur général honoraire de l'E.P.L. Président général de l'A.S.B.L. APRES rue Lavoisier, 22 4100 SERAING	
CAYET Philibert	Président de la Fondation Jean BOETS rue de Montegnée, 144 4101 JEMEPPE	
DANGOXHE Maurice	Directeur honoraire de l'I.S.I.L. rue des Sapins, 58 4100 SERAING	

DANS Marcel	Trésorier général de l'A.S.B.L. APRES rue Nestor Royer, 49 4367 CRISNEE
DUVIVIER Eugène	Trésorier de la FONDATION Jean BOETS rue des Aisemences, 29 4100 SERAING
Groupe 5. Presse.	
GUILIC Anne LANTIN Marcel	Journal «La Wallonie» rue de la Régence, 55 4000 LIEGE 1
DEPAS Guy	Représentant du Journal «Le Soir» rue de Bex, 15 4000 LIEGE 1
MALPAS Jacques	Rédacteur en Chef Antenne Soir Palais des Congrès 4020 LIEGE 2
TILMAN Pierre	Journal «La Gazette de Liège» «Libre Belgique» boulevard d'Avroy, 26 4000 LIEGE 1
DETROZ Michel	Secrétaire de Panel rue Comhaire, 72 4000 LIEGE
LEBOIS Jean	Secrétaire adjoint de Panel rue Rasquinet, 33 4020 JUPILLE
NANDRIN Joseph	Photographe du Panel Chemin de Sotrez, 40/3 4550 NANDRIN